# Sciences et société : les conditions du dialogue

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 15/01/2020

Saisine liée : SCIENCES ET SOCIÉTÉ : LES CONDITIONS DU DIALOGUE

Le 15 janvier 2020 au CESE

L'assemblée plénière du mercredi 15 janvier 2020 sera consacrée à la présentation de l'étude "Sciences et société : les conditions du dialogue", rapportée par Gérard Aschieri, au nom de la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques, présidée par Michèle Nathan.

**Télécharger l'étude**

"*C'est dans le temps de la délibération que s'insèrent l'apport et l'expertise, la mission du chercheur, toute l'activité de partage d'expérience et de conseil qui est notamment réclamé par votre assemblée. En bonne démocratie, la politique ne peut pas se réduire à la politique d'opinion sans quoi la peur l'emportera*", François Héran, professeur au Collège de France, évoquait, lors de son audition devant la délégation, les enjeux démocratiques relatifs au dialogue entre sciences et société.

La présentation de l'étude sera suivie d'une table ronde, rassemblant des expertes et experts du sujet, auditionnés dans le cadre du travail de la délégation.

A partir de 15h, Gérard Aschieri animera les échanges, entre :

***Michel Blay**, Directeur de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;*

***Pierre Corvol**, Président de l'Académie des sciences ;*

***Sylvestre Huet**, journaliste indépendant ;*

***Aude Lapprand**, Déléguée générale de Sciences citoyennes ;*

***Olivier Le Gall**, Président du Conseil français de l'Intégrité Scientifique (CoFIS) et chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).*

Les intervenantes et intervenants répondront à 4 questions :

*Dans quelle mesure et à quelles conditions la recherche peut-elle contribuer efficacement à la délibération démocratique ? Comment éviter à la fois qu'on l'ignore et qu'on l'instrumentalise ?*

*Quelle est la légitimité de la participation des citoyennes et citoyens (pris au sens large du terme) aux démarches et aux choix scientifiques ? En quoi la science peutelle être affaire de démocratie ?*

*Un appel pour une transition scientifique a été lancé. Ses signataires appellent à une réorientation des recherches prenant en compte l'urgence de la crise climatique et de la préservation de la biodiversité. Jusqu'à quel point est-il légitime ou pertinent de mettre la science au service d'un besoin urgent, voire d'un projet de société même si l'objectif est juste ?*

*Une loi de programmation de la recherche est en cours d'élaboration : au regard des enjeux et problèmes évoqués dans cette étude quel/s serait/aient votre/vos souhait/s prioritaire/s pour cette loi ?*

© - copyright CESE - Novembre 2026